

07 novembre 2023

Objet : Mise à jour importante - changements à venir dans les suppléments de l'AIP

NAV CANADA informe les pilotes, les exploitants d'aéronefs, les exploitants d'aérodromes et les autres parties prenantes des changements qui seront bientôt apportés à la publication des suppléments de l'AIP et de la mise en œuvre des NOTAM déclencheurs.

À l'avenir, les suppléments de l'AIP relatifs aux fermetures complexes et aux dangers à un aérodrome comprendront des supports visuels, notamment des graphiques, des symboles et des couleurs, présentés dans un format normalisé. Ces améliorations favorisent le développement de modèles mentaux précis des fermetures et des dangers, ce qui accroît la sécurité dans l'ensemble de l'industrie et contribue à réduire ou à éviter les incidents et les accidents.

À compter du 30 novembre, des NOTAM déclencheurs annonceront l'existence des suppléments de l'AIP.

Obtenez les détails sur l'incidence des modifications prévues et les calendriers dans [l'Aperçu du Projet](#), qui comprend des liens utiles et des ressources imprimables.

- Nous vous encourageons à partager ces renseignements avec vos membres pour favoriser la sensibilisation au sein de l'industrie. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à joindre directement notre équipe en envoyant un courriel à l'adresse projet_aip_project@navcanada.ca.

Rappel : Les suppléments de l'AIP contiennent de l'information essentielle à la sécurité et peuvent être utilisés pour remplacer ou compléter un NOTAM. Il faut absolument que les NOTAM et les suppléments de l'AIP soient examinés dans le cadre de la planification des vols.

Cordialement,



Chris Bowden
Directeur, Gestion de l'information aéronautique et Opérations aériennes